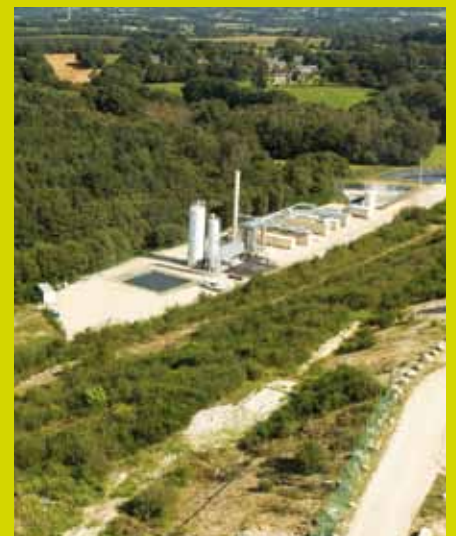


2014

RAPPORT ANNUEL

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE



Entreprise
CHARIER

édito

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer à priori, la crise que vivent les travaux publics depuis plusieurs années, et son aggravation en 2014, remettent au cœur de nos préoccupations les grands enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. En effet, la performance économique n'est que le résultat de notre capacité à prendre en compte toutes les dimensions de la responsabilité d'une entreprise régionale vis-à-vis de son environnement :

- veiller sur la santé et le bien-être de ses salariés,
- entretenir son ancrage avec tous les acteurs du territoire,
- remettre en cause ses pratiques pour apporter de nouvelles solutions,
- respecter et préserver les milieux naturels.

La finalité d'une ETI familiale n'est pas d'enrichir ses actionnaires ou ses salariés mais de contribuer au bien être et au développement du territoire tout en assurant sa pérennité.

D'aucuns peuvent penser que c'est de l'opportunisme, de l'affichage, du « greenwashing ». Je les invite à venir prendre part à notre action au quotidien. Ils prendront conscience de l'énergie et de l'implication que cela exige des femmes et des hommes de CHARIER, et je prends le pari qu'ils réviseront très vite leur jugement.

À propos de femmes, le lecteur attentif de ce rapport RSE 2014 aura noté que la place des femmes dans notre monde évolue singulièrement. Ce n'était pas un choix éditorial mais la réalité est là : notre invitée est une femme, notre grande interview métier récolte la vision très vivante de deux jeunes femmes, notre médecin est une femme et la rédaction de ce rapport RSE a été coordonnée par un groupe de travail où les femmes étaient majoritaires ! Nous aurons du mal à atteindre la parité dans les travaux publics, mais nous y accueillons toutes les bonnes volontés, hommes ou femmes.

Paul Bazireau

Président du Directoire

chiffres clés

- Age : 117 ans
- 5 métiers en synergie
Granulats, Routes et Travaux Urbains,
Terrassements - Déconstruction - Désamiantage,
Déchets valorisation, Génie Civil et Travaux Spéciaux
- Chiffre d'affaires consolidé : 244,5 millions d'euros
- 38 Filiales
- 1 307 salariés
dont 95% dans le Grand Ouest
(Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes,
Basse-Normandie).

Sommaire

L'invitée du rapport RSE p 3

L'entreprise & l'homme p 4

L'entreprise & le développement p 9

L'entreprise & le Territoire p 12

L'entreprise & l'environnement p 15



Interview de Madame Danion, Maire de la Vraie Croix (56)

L'Engagement d'une élue pour le développement économique de son territoire

Élue au conseil municipal depuis 1977, Madame Danion est maire de La Vraie Croix (56) pour un quatrième mandat. Elle a une histoire particulière avec l'Entreprise CHARIER car elle a accompagné la création de l'Ecosite de la Croix-Irtelle (Installation de Stockage de Déchets Non-Dangereux). Elle nous livre sa vision de la relation sensible entre l'entreprise, le territoire et les élus.

Comment vivez-vous l'activité de l'Entreprise CHARIER sur votre commune ?

Ce qui est intéressant, c'est que l'entreprise et la commune sont chacune à leur place mais la commune est informée de ce qui se passe. Quand ça ne va pas, nous le disons et nous trouvons toujours une oreille attentive de la part de l'entreprise. Nous avons l'impression que les efforts sont faits pour résoudre les problèmes, notamment au niveau sonore ou olfactif.

La création du site a été difficile à porter. Pourquoi est-ce que vous avez tenu ce cap et comment avez-vous géré cela ?

Tout d'abord, je suis convaincue qu'il faut une alliance entre l'économie et les gens qui habitent sur un territoire. Les gens veulent un cadre de vie agréable, ce que j'essaie de développer sur ma commune. L'économie a ses avantages, car elle apporte un plus pour le territoire, mais elle a aussi ses inconvénients, et il faut essayer de concilier ces différentes dimensions. Je ne veux pas dire par là que l'on doit tout accepter mais il faut faire preuve d'un minimum de tolérance. J'estime que notre rôle d'élue est celui de médiateur entre notre population et les entreprises qui viennent sur le territoire. Je m'étais donc engagée à étudier la faisabilité du projet de l'Entreprise CHARIER. Je me devais de raisonner les choses et quand j'ai été convaincue de l'intérêt du projet, j'ai écrit une lettre aux habitants pour leur expliquer et leur dire ce que cela apporterait à la population. Ainsi la même information fut connue de tous.

« J'estime que notre rôle d'élue est celui de médiateur entre notre population et les entreprises qui viennent sur notre territoire. »

Vous avez dû recevoir des pressions ?

Oui, non seulement de certains habitants, mais aussi d'entreprises extérieures à la commune. Mais ce n'était pas la majorité. Ma conviction est de maintenir de l'activité sur la commune. Bien sûr, cela aurait été plus simple de dire non mais si tout le monde dit non, il n'y a pas d'activité. On le voit bien aujourd'hui, le moindre projet provoque des levées de boucliers. Mais si l'on cède sans raisonner, on perd la dynamique parce que la population part. Ce n'est pas la peine de faire des crèches, des écoles et tous les équipements d'une commune si on n'a pas la capacité de donner du travail aux gens. Je n'ai pas accompagné le projet de l'entreprise pour me faire réélire, je l'ai fait parce que je croyais au développement du territoire. J'aurais pu me tromper et on aurait pu me dire « au revoir » mais ce n'est pas ce qui s'est passé. La population m'a réélue.

Quand vous dites que l'activité permet le développement du territoire, comment est-ce que vous vous y retrouvez ?

D'abord, il y a des taxes qui reviennent à la communauté de communes mais nous avons aussi négocié une redevance pour la commune. Nous avons notamment pu faire construire une nouvelle école, que je considère d'avant-garde en termes de confort et de qualité de fonctionnement. Nous avons été les premiers à installer des tableaux numériques, par exemple, dont tous les enfants bénéficient.

Est-ce que la population a augmenté depuis la création de l'ECI ?

Oui, la population a continué d'augmenter. Il est difficile de dire que c'est grâce à ces moyens apportés par la contribution de l'entreprise mais en tout cas, les gens ne sont pas partis de La Vraie Croix, au contraire. Les gens de La Vraie Croix ne travaillent pas forcément sur le site car ses activités demandent des compétences particulières, mais les salariés du site habitent sur le territoire et l'idée est de rebondir sur cette activité pour bénéficier de nouvelles plus-values. En particulier, tout le travail qui a été mené sur la valorisation de l'énergie liée aux déchets ouvre un nouveau challenge. Mon rêve est de voir venir sur la commune des entreprises qui valoriseraient les déchets recyclables en utilisant l'énergie des déchets enfouis non valorisables.



L'entreprise & L'HOMME

Le chapitre « L'Entreprise et l'Homme » figure toujours en tête du rapport RSE, c'est pour une bonne raison : sans homme, pas d'entreprise. Sans femme non plus d'ailleurs et l'interview de deux femmes salariées de l'agence Génie Civil de Bonneuil-sur-Marne montre que les travaux publics sont en train de sortir du cliché masculin. Nous avons choisi en 2014 de vous parler encore de notre souci de la santé et de la sécurité en montrant notre fierté d'avoir un médecin du travail à plein temps, et en évoquant l'implication de tous les acteurs de l'entreprise dans un cycle de formation volontariste. Enfin, l'argent est un sujet important dans les entreprises, et notamment la répartition des revenus. Une question délicate sur laquelle nous nous sommes lancés cette année, car nous voulons aussi assumer et travailler ces questions.

PARTENARIATS ESAT ¹	2012		5
	2013		17
	2014		20
ACCIDENTS TAUX DE FRÉQUENCE ²	2012		26,3
	2013		21,13
	2014		24,36
ACCIDENTS TAUX DE GRAVITÉ ³	2012		0,90
	2013		0,67
	2014		0,99
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION PAR SALARIÉ (Y COMPRIS SÉCURITÉ)	2012		12 h
	2013		13 h
	2014		10 h

¹ ESAT : Etablissements et services d'aide par le travail

² Taux de fréquence : nombre d'accidents avec arrêts par millions d'heures travaillées

³ Taux de gravité : nombre de jours d'arrêts pour 1 000 heures travaillées

Plans d'actions Santé-Sécurité-Sinistres (3S)

L'Entreprise mobilise les équipes à tous les niveaux

L'Entreprise CHARIER veut impliquer tous les cadres dans l'objectif de diminution des accidents du travail et des sinistres. Ainsi elle a missionné le Cabinet ETSCAF pour former l'ensemble de l'encadrement intermédiaire à la sécurité.

■ La formation a été répartie en 15 sessions pour 153 personnes au 1^{er} trimestre 2014, principalement des chefs

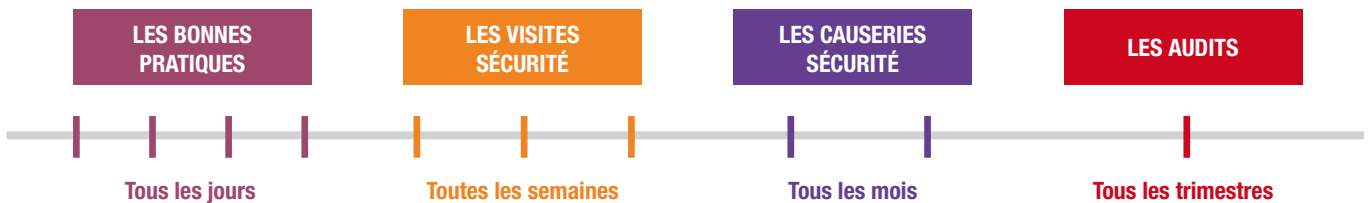
de chantiers, des conducteurs de travaux ainsi que des chefs d'ateliers. Ces formations ont permis de présenter à tous la politique sécurité de l'Entreprise Charier qui s'appuie sur les actions ci-dessous.

■ Les participants avaient une forte attente sur l'appropriation de nouvelles méthodes et ils ont notamment appris à mieux anticiper les risques du chantier.

Des actions ont été actées afin d'améliorer la démarche :

- En janvier 2015, dans chaque agence, sera organisée une journée consacrée à la sécurité.
- Sur le journal interne, à chaque numéro, une page est dédiée aux témoignages (accidents/sinistres).
- Recherche d'un slogan mobilisateur pour tous, création d'un calendrier sécurité.

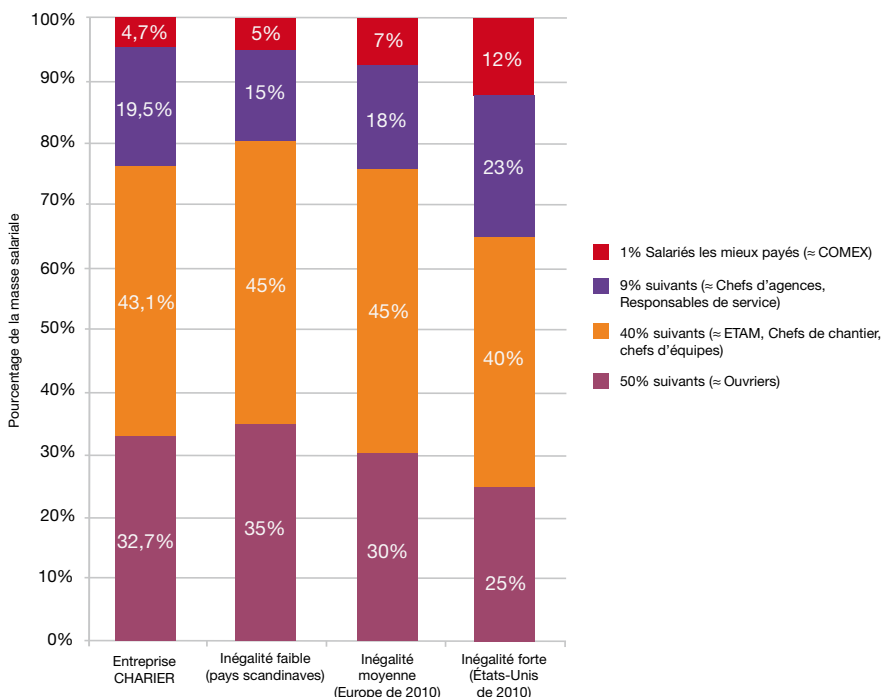
Le rythme des actions 3S



Bonne répartition des revenus du travail

Les vertus d'une politique salariale portée par les actionnaires et les dirigeants

Répartition de la masse salariale :



Dans son ouvrage « Le Capital au XXI^e siècle » (2013), l'économiste Thomas Piketty apporte un cadre pour réfléchir à la question de l'inégalité des richesses. Son analyse de la répartition des revenus du travail dans le monde et dans le temps permet à chaque système de se positionner dans cette Histoire-Géographie de l'inégalité. Comparons la répartition des revenus de l'Entreprise CHARIER aux données récoltées par Thomas Piketty.

Les salariés sont classés par ordre de salaire décroissant puis répartis dans quatre catégories : les 1 % les mieux payés, les 9 % suivants, les 40 % suivants, les 50 % suivants. On calcule le pourcentage de la masse salariale de chacune de ces catégories. Dans l'Entreprise CHARIER, les revenus du travail ne sont pas exagérément concentrés vers les hauts revenus. Ils sont mieux redistribués vers les salaires inférieurs que dans les sociétés moyennement et fortement inégalitaires. Selon Michel Mérien, Directeur des Ressources Humaines de l'Entreprise CHARIER, « Ces chiffres illustrent la volonté des dirigeants d'une entreprise familiale de taille intermédiaire de valoriser le travail des salariés de façon équitable. »

« Mesdames, à vos casques ! »

La féminisation de certains métiers dans l'Entreprise CHARIER



Les questions ont été posées à Mylène ZIZARD, cadre chargée d'études, cinq ans d'ancienneté, et à Claire PAILLOUX, ouvrier Génie Civil, deux ans d'ancienneté chez CHARIER GC, Agence Génie Civil et Travaux Spéciaux à Bonneuil-sur-Marne (94).

Quand avez-vous décidé d'exercer ce métier et pourquoi ?

Claire : Mon père est chef de chantier chez CHARIER. Donc, petite, j'ai été sensibilisée de près au métier. D'ailleurs, en 4^e, j'ai demandé à faire un stage chez CHARIER et le collègue m'a accordé une dérogation exceptionnelle. Mon orientation était déjà toute trouvée !

Mylène : J'ai eu mon BAC en 2006 et, dans ma famille, la majorité des femmes sont dans le domaine médical. Je me suis donc « naturellement » inscrite en fac de médecine. Ensuite, par pur hasard, et dans le cadre du « 4L TROPHY », j'ai travaillé sur le sujet des métiers d'homme au féminin. C'est ainsi que j'ai eu envie de rejoindre le monde masculin des TP, en me disant « pourquoi pas moi ? » ! J'ai intégré l'EBTP à VINCENNES (94) et j'ai fait mon stage de fin de 1^{re} année chez CHARIER. J'ai fait le choix de suivre tout le cursus en contrat de professionnalisation, ce qui m'a mise tout de suite « dans le bain ».

Comment s'est passée votre intégration dans l'entreprise ?

C : Au début, il y avait quelques réticences car j'étais d'abord vue comme « la fille de » mais dans l'ensemble, mon intégration s'est très bien passée. Mes collègues m'ont bien accueillie, bien conseillée sur mon travail et je les en remercie.

M : Je dirais assez bien, quoique compliquée au début. En fait, tout dépend des personnes. Certains sont plus ouverts que d'autres qui se demandent ce que vous faites là. Les collègues plus âgés acceptent mieux notre présence que les jeunes. Les jeunes ont tendance à croire qu'on leur pique leur boulot et, comme on en fait un peu plus que la moyenne, ils pensent que c'est parce qu'on a les dents longues.

Quels sont les avantages et les inconvénients d'être femme dans votre métier ? Vous êtes plusieurs femmes chez GCTF, est-ce un atout ou un frein ?

C : L'avantage principal que je vois c'est que, sur le chantier, si on a vraiment envie d'apprendre, et bien en cas de lacune ou d'erreur, les gens sont plus compatissants que pour un homme. Quant aux inconvénients, il n'y en a pas de très marqués par le fait d'être une femme, si ce n'est celui lié « à nos petites affaires ;-) ».

M : En conduite de travaux, il me semble que les échanges sont plus faciles. Les hommes n'hésitent pas à m'appeler souvent. Il n'y a pas de retenue lorsqu'ils ont besoin de parler. On peut dire que l'aspect humain est plus inné.

La mixité, c'est vraiment un plus. Cela fait changer les (mauvaises) habitudes. D'ailleurs, il y a eu un temps où nous étions quatre, avec un bon équilibre études/terrain. C'était bien.

Sur le terrain, vos collègues hommes vous prêtent-ils main forte pour les tâches physiques ?

C : Absolument. Je n'ai pas besoin de réclamer un coup de main quand j'en ai besoin. Ils le proposent d'eux-mêmes. J'ai des collègues en or, enfin, certains en or, d'autres en argent ...

Quels conseils donneriez-vous à des jeunes femmes souhaitant accéder à un métier dans les TP ?

C : Allez-y ! Forcez ! C'est un très beau métier, parfois difficile, certes, mais passionnant.

M : C'est parce que c'est un métier d'hommes que ça m'a attirée : en tant que femme, je peux tout aussi bien l'exercer.

Les 2 : Qu'on soit aux études ou à la réalisation, quand le travail est terminé et qu'on voit le résultat, on est très fières.

En conclusion, que pensez-vous de cette assertion : « au delà des préjugés, faire de nos différences une force » ?

Elle est très juste. Des préjugés, il y en aura toujours. C'est à nous de tout mettre en œuvre pour les corriger. Oui, être femme renforce notre volonté de mener à bien les missions qui nous sont confiées. De plus, l'aspect humain est mieux représenté sur les chantiers quand nous sommes parties prenantes.

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Merci d'avoir pensé à nous pour cette interview métier. Si nous pouvons nous permettre la remarque, chez CHARIER, ce serait sûrement bien qu'il y ait des femmes au sein de la direction....



Ce qu'en dit Emmanuel Fritz
Directeur de Charier GC, Agence GCTF

La présence de plusieurs femmes (hors fonctions administratives) dans votre agence a t'elle demandé une forme d'adaptation des collaborateurs et de vous-même ?

OUI car il fallait faire évoluer les mentalités. Certains avaient du mal à admettre que les femmes étaient aussi compétentes que les hommes.

De fait, les femmes que nous avons embauchées sont volontaires et déterminées. Ces traits de caractère sont requis pour tout engagement d'un nouvel arrivant, homme ou femme. Mais, pour les personnels féminins, ils doivent être fortement marqués car, il faut le reconnaître, elles « partent de plus loin » et doivent doubler leurs efforts d'intégration.

Y a-t-il eu adaptation de certains modes opératoires ?

NON, pas particulièrement, exception faite bien sûr de la modification des installations (vestiaires et toilettes séparés).

Que pensez-vous de la parité H/F au sein d'une agence comme la vôtre ?

Je suis favorable à la parité mais elle n'est pas simple à mettre en œuvre : si elle est possible pour les postes d'encadrement, elle est compliquée pour les postes ouvriers pour lesquels nous n'avons pas de candidatures.

Chez GCTF, les chargées d'études sont deux femmes (Mylène et Juliette) et nous avons également une apprentie ingénieur (Maëlle).

Sur le terrain, nous n'avons qu'une femme ouvrier, c'est Claire, qui s'en sort très bien.

Désormais, l'intégration de personnels féminins est grandement facilitée par la présence de consœurs déjà en place.

Quelle analyse faites-vous de l'interview de Mylène et Claire ?

On comprend que cela n'a pas été simple à leurs débuts dans l'agence mais, avec volonté et persévérance, elles ont fait leur place et se sont parfaitement intégrées.

Et pour aller plus loin : « seriez-vous prêt à être dirigé par une femme » ?

Aucun souci ! J'ai d'ailleurs été plusieurs fois dirigé par une femme (lors de mon premier stage en tant que conducteur de travaux et sur un autre poste de travail où je dépendais d'une directrice des travaux, chez GTM pour ne pas citer l'entreprise).

Avez-vous quelque chose à rajouter ?

Je voudrais juste répéter que, dans nos métiers, ce qui compte c'est la compétence et la motivation, Homme ou Femme peu importe.



L'Entreprise investit dans la santé de ses salariés

Interview d'Isabelle Gourlay, Médecin du Travail



Peu d'entreprises ont le privilège d'avoir un médecin dédié et à temps plein. Le Service de Santé au Travail de l'Entreprise CHARIER a été créé en 1986. Depuis janvier 2012, les salariés de l'Entreprise CHARIER sont suivis par le Docteur Isabelle Gourlay, Médecin du Travail.

Quel est votre périmètre d'action ?

J'assure le suivi de 1220 salariés environ dont 829 en surveillance médicale renforcée pour des expositions professionnelles à des risques particuliers : vibrations, bruit, Agents Chimiques Dangereux, poussières de silice... Ceci représente annuellement plus de 1000 visites médicales.

Mais la singularité de ma place de médecin du travail dédiée à l'Entreprise CHARIER réside dans ma proximité avec les salariés. Je ne les rencontre pas seulement dans mon cabinet mais aussi directement sur leurs lieux de travail. Cette année, j'ai ainsi réalisé 219 actions en milieu de travail (études de postes - visites de chantier ...). Ce lien permet aux salariés de me contacter facilement pour obtenir des conseils ou un soutien dans différentes démarches.

Quelles sont les types de problèmes de santé dans l'Entreprise CHARIER ?

Les salariés de l'Entreprise CHARIER exercent des métiers soumis à des contraintes physiques parfois importantes dans un environnement agressif. Ce sont

malheureusement des facteurs favorisant l'apparition de pathologies, surtout en fin de carrière. Cela exige une prise en charge médicale « sur mesure », en fonction de l'état de santé du salarié et de son poste de travail. Le fait d'être connue de l'ensemble des partenaires de l'entreprise et de me rendre très fréquemment sur

les chantiers pour comprendre les postes de travail, facilite la mise en place de mesures correctives efficaces.

Est-ce que la situation s'améliore ?

Des progrès indéniables ont été accomplis en matière de santé et de sécurité au travail, au cours de ces dernières années. De nombreuses démarches de prévention ont été mises en place avec un certain succès par différents acteurs de l'entreprise. Pour autant, nous ne devons pas relâcher notre effort car certains indicateurs restent élevés : le nombre des accidents du travail stagne à un niveau toujours trop important, les maladies professionnelles ne cessent d'augmenter, les restrictions d'aptitude progressent, ce qui témoigne de la difficulté à maintenir les salariés à leur poste de travail.

Quels sont les grands sujets sur lesquels il faut agir ?

En 2015, nous allons finaliser nos actions de gestion du risque chimique et notamment Cancérogène, Mutagène ou

Reprotoxique (CMR), initiées en 2014. Ce beau projet collectif et pluridisciplinaire, doit devenir opérationnel dès le 2nd trimestre 2015. Mais pour moi, le grand chantier 2015 concernera la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) et des risques psychosociaux (RPS). Ces deux sujets sont intimement liés car un salarié en souffrance psychologique présente très souvent des troubles physiques. Nous ne pouvons pas faire l'économie de le négliger.

Un mot de conclusion ?

La prévention des risques professionnels permet d'améliorer l'état de santé des employés et de prévenir l'usure au travail. En travaillant au quotidien avec les salariés, j'ai la satisfaction de contribuer au dynamisme de l'Entreprise en préservant son capital humain.

« En travaillant au quotidien avec les salariés, j'ai la satisfaction de contribuer au dynamisme de l'Entreprise en préservant son capital humain. »



« Je ne rencontre pas seulement les salariés dans mon cabinet mais aussi sur leurs lieux de travail. »



L'entreprise & LE DÉVELOPPEMENT

Vous noterez que les articles portant sur le développement auraient aussi bien pu figurer dans la partie Environnement du rapport RSE. Ce n'est pas le fruit du hasard car notre politique de développement s'adapte aux exigences du monde qui nous entoure, et en particulier l'attention portée aux impacts environnementaux. Nos projets de recherche sur les fibres végétales ou les enrobés à fort taux de recyclage, les nouveaux sites que nous créons pour mieux gérer les millions de tonnes de déchets inertes de notre territoire ou encore les chantiers de passes à poissons sont autant de vecteurs de richesse, y compris pour l'environnement.

CA PRODUITS INNOVANTS <i>(en K€)</i>	2012	-
	2013	1 000
	2014	1 200
NOMBRE DE BREVETS (CUMUL DEPUIS 2012)	2012	1
	2013	2
	2014	2
NOMBRE DE SITES DE GESTION DES DÉCHETS INERTES	2012	29
	2013	32
	2014	34

Moins de bitume grâce aux fibres de chanvre !

Les matériaux composites arrivent dans les terrassements ... en version végétale

Partant de l'observation des méthodes de construction ancestrales fondées sur des mélanges terre-paille, l'Entreprise CHARIER a breveté un procédé d'amélioration des sols traités en introduisant des fibres végétales.

■ Après avoir démontré que les fibres de chanvre, dosées de manière optimale, permettent de faire gagner 20 % de résistance en fatigue, la faisabilité en vraie grandeur a été testée en 2014 sur deux chantiers, à Bourges (Cher) et à Theix (Morbihan). La mise en œuvre complémentaire de techniques de répandage agricole et de techniques classiques de terrassements permet d'introduire les fibres dans les couches de forme en sols traités à un dosage maîtrisé. Le passage du laboratoire au chantier est donc possible.

■ Résultat de l'opération : l'introduction des fibres permet de réduire l'épaisseur des enrobés de la chaussée et de réduire le coût global de la construction. Remplacer du bitume par des fibres végétales, qui l'eut cru ? Reste à développer un matériel dédié pour assurer une mise en œuvre efficace et optimisée.



Malaxage des fibres avec un pulvérisateur de sol sur le chantier expérimental de Bourges

Taux de recyclage record et enrobés écologiques en Vendée

Depuis 2009, l'Entreprise CHARIER s'est organisée et a investi dans toutes ses centrales pour recycler les enrobés anciens issus des chantiers de fraisage et de déconstruction routière. Ainsi, comme le montrent les indicateurs, le taux moyen de recyclage est passé en cinq ans de 0 à plus de 10 %. A l'échelle de l'entreprise, ce sont ainsi des milliers de tonnes de bitume et une centaine de milliers de tonnes de granulats qui sont préservés chaque année.

En 2013, la centrale de Ste-Florence (85) a fait l'objet d'une remise à niveau particulièrement avancée pour franchir un pas supplémentaire, qui porte ses premiers fruits en 2014.

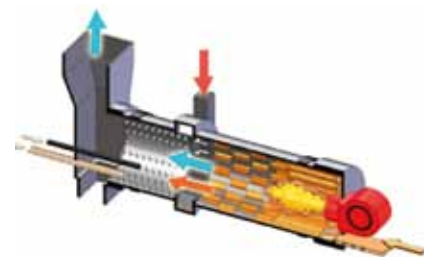
Les modifications de la centrale ont suivi deux grands objectifs :

■ Produire des formules d'enrobés pouvant contenir jusqu'à 40 % d'agrégats d'enrobés recyclés. Pour cela, l'ancien tambour sécheur malaxeur a été remplacé par un tambour sécheur à contre-courant,

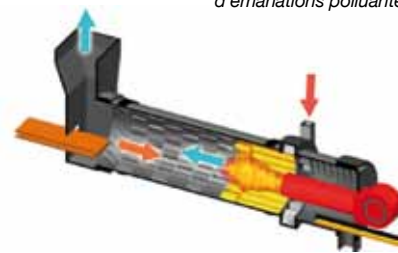
spécialement conçu pour que le bitume des agrégats recyclés introduits en grande quantité ne soit pas calciné par le brûleur.

■ Fabriquer des enrobés dits « tièdes », c'est-à-dire pouvant être mis en œuvre à une température de l'ordre de 120 °C. Pour cela, un dispositif permettant de faire mousser le bitume a été spécialement ajouté à la centrale, ce qui permet d'assurer la maniabilité à température moyenne, sans introduire d'additif chimique. Résultat : des consommations énergétiques réduites et une réduction des fumées à la mise en œuvre.

Sur la base de cet outil exceptionnel dans la région, le Conseil Général de Vendée s'est lancé avec l'agence de Cerizay de CHARIER TP Sud pour réaliser à proximité de Chantonay un chantier comparatif de mise en œuvre d'enrobés en couche de roulement avec 20 % et 40 % de recyclage, qui sera suivi dans le temps par le CEREMA*.



Tambour sécheur classique : les agrégats d'enrobés recyclés (flèche rouge) sont introduits devant la flamme ce qui limite le taux de recyclage à 20 % pour réduire le risque d'émanations polluantes.



Tambour sécheur à contre-courant : les agrégats d'enrobés recyclés (flèche rouge) sont introduits derrière la flamme et les gaz chauds ce qui les protège et permet d'augmenter le taux de recyclage jusqu'à 50 %.

* CEREMA : Centres d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement. C'est la nouvelle dénomination des anciens CETE et Laboratoires Régionaux des Ponts et Chaussées

« Laissons passer les poissons ! »

Un chantier en milieu sensible pour l'aménagement de passes à poissons sur la Seine

Assurer la libre circulation des poissons dans les fleuves et les rivières constitue une condition incontournable de leur reproduction. Pour assurer cette fonction sur les grands cours d'eau, Voies Navigables de France réalise actuellement de nombreux travaux d'aménagement de passes à poissons. La construction d'une passe à poissons dans la boucle de la Grande Bosse sur la Seine (Bazoches-les-Bray, 77) s'inscrit dans cette démarche. L'agence

CHARIER Génie Civil de Bonneuil-sur-Marne, spécialisée dans les travaux fluviaux, réalise ces travaux sous la maîtrise d'œuvre de BIEF-CARICAIE-HYDRATEC.

D'une durée de six mois, ces travaux consistent à construire une passe à poissons en enrochements naturels et à créer un ouvrage de répartition des débits. Le site présente un contexte environnemental sensible, avec une Zone

d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (ZICO) et la proximité de deux zones Natura 2000. Aussi, l'Entreprise a mis en place des moyens particuliers pour maîtriser le risque de pollution par les matières en suspension et les hydrocarbures pendant les travaux (veille sur les crues, limitation de l'emprise des installations de chantier, kits anti-pollution, restriction des ralentis d'engin, nettoyage des engins à l'écart des berges).



Terrassement dans l'eau



Travaux sous batardeaux

Gestion des déchets inertes du BTP

l'Entreprise face à ses responsabilités environnementales

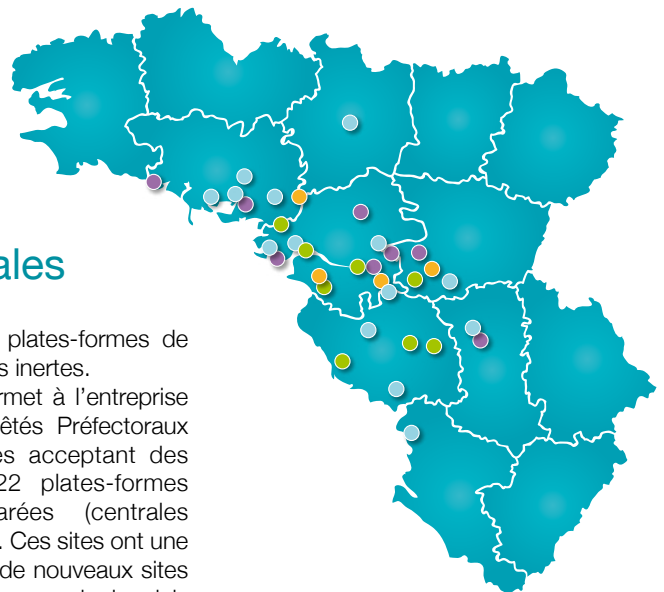
Les déchets inertes du BTP représentent plusieurs millions de tonnes annuelles par département. En l'absence d'usage immédiat, ils sont orientés dans des centres de gestion agréés : plates-formes de recyclage et ISDI*. Mais ces installations ne sont aujourd'hui pas suffisamment nombreuses pour éviter les décharges « sauvages » et pour que le coût du stockage reste raisonnable.

Face à cette situation, l'Entreprise CHARIER développe une offre adaptée aux besoins régionaux :

- En utilisant ses carrières pour stocker les déchets inertes ultimes
- En développant de nouvelles ISDI* dans les zones en déficit de solution

■ En développant les plates-formes de valorisation des déchets inertes. Ce développement permet à l'entreprise de disposer de 8 Arrêtés Préfectoraux pour ISDI*, 4 carrières acceptant des déchets inertes et 22 plates-formes de recyclage déclarées (centrales d'enrobage comprises). Ces sites ont une durée de vie limitée et de nouveaux sites sont en préparation pour prendre le relais et compléter le dispositif régional.

* ISDI : Installations de Stockage de Déchets Inertes, anciennement appelées centres de stockage de classe 3



- Installations de Stockage de Déchets Inertes
- Plates-formes de recyclage
- Centrales d'enrobages
- Carrières acceptant les déchets inertes

Carte des sites agréés de gestion de déchets inertes de l'Entreprise CHARIER en Pays de la Loire-Bretagne



L'entreprise & LE TERRITOIRE

Nos clients aménagent sur le territoire, nos salariés vivent sur le territoire, nos fournisseurs travaillent sur le territoire, nous construisons sur le territoire. Une entreprise de Travaux Publics régionale comme la nôtre cultive l'ancrage territorial depuis 117 ans. Elle n'existe pas et ne perdurera pas sans de forts liens avec le territoire. Les articles de ce chapitre présentent ainsi notre association avec d'autres entreprises pour réduire la facture énergétique, notre ouverture aux associations environnementales ou encore la redistribution de notre chiffre d'affaires vers le territoire.

POURCENTAGE ACHAT EXTERNE LOCAL	2012	50 %
	2013	50 %
	2014	50 %
NOMBRE DE SITES AVEC COMITÉS DE SUIVI	2012	10
	2013	10
	2014	10
NOMBRE DE PARTENARIATS AVEC ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES	2012	10
	2013	11
	2014	11



Groupement d'achat sur les énergies

Le territoire organise sa cohésion énergétique

La libéralisation des marchés de l'énergie, au 31/12/2014 pour le gaz et au 31/12/2015 pour l'électricité, rend obligatoire la sortie du marché dit « réglementé » pour les entreprises françaises.

Les volumes de consommation de ces énergies pour l'Entreprise CHARIER sont conséquents : 50 GWh de gaz (centrales d'enrobages), 17 GWh d'électricité (carrières). Elle a donc décidé de devancer cette obligation à la fois dans un souci de rentabilité économique mais aussi dans une logique d'optimisation de ses consommations et de développement de partenariats sur son territoire.

Une nouvelle approche d'économie circulaire

■ L'Entreprise CHARIER a été approchée, courant 2014, par la société ARMOR, spécialisée dans la chimie des encres et des technologies d'impression, elle-même consommateur important, basée à La Chevrolière (44), afin de mettre en place un groupement d'achat sur les énergies.

■ Accompagné par le cabinet de consultants en énergie ECG, le groupement, qui compte à ce jour trois entreprises du territoire, a pu permettre une globalisation des volumes et des premiers résultats aussi bien en termes financiers qu'en optimisation énergétique.

■ Le principal enjeu est donc de passer du statut de simple consommateur à celui de « consom-acteur » en se projetant vers la démarche ISO 50001 (management des énergies).

64% du Chiffre d'Affaires redistribué au territoire

Soutenir l'emploi local et la qualité de vie

L'argent investi dans une infrastructure par la collectivité (routes, voies ferrées, aménagements urbains, ...) est non seulement un investissement dans le patrimoine, mais il est en grande partie remis en circulation dans l'économie locale et nationale sous forme de salaires, d'impôts et d'achats. Le compte d'exploitation de l'Entreprise CHARIER a été revisité sous cet angle, en affectant les postes de dépenses à trois échelles géographiques :

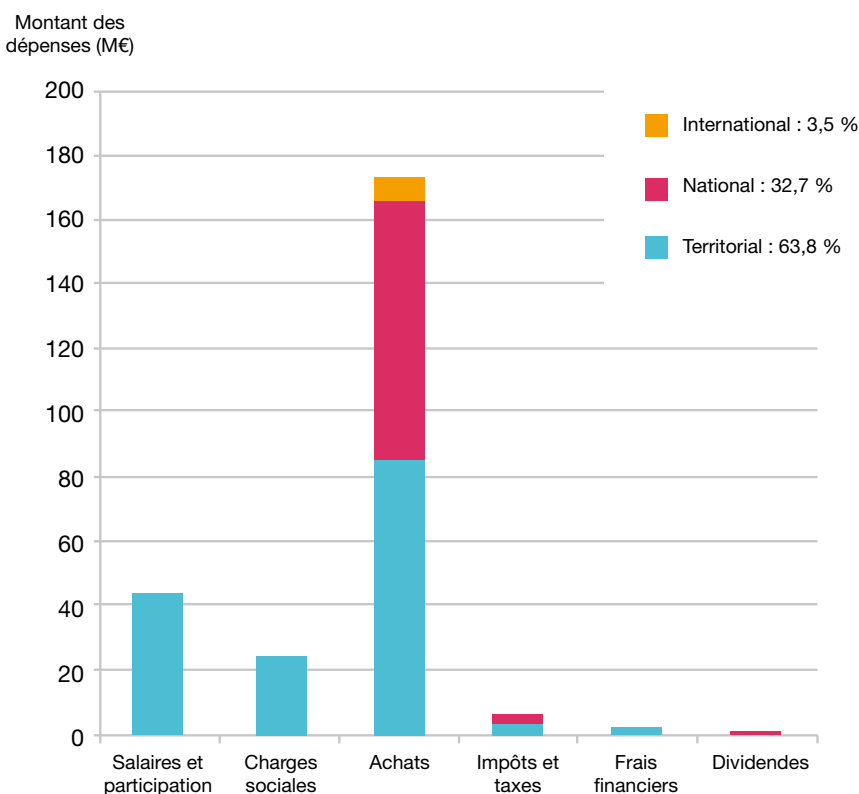
■ « Territorial » : ce sont les départements où l'entreprise a des agences ainsi que les départements limitrophes. Y sont affectés les impôts et taxes territoriales, les salaires, les charges sociales, les frais financiers et les achats locaux ;

■ « National » : c'est le territoire français, à l'échelle duquel l'Entreprise redistribue les impôts et taxes nationaux, effectue une partie de ses achats et distribue les dividendes ;

■ « International » : la nature de l'activité de l'Entreprise limite les dépenses à l'étranger à l'achat de quelques matériels ou fournitures particuliers.

Le taux de retour vers le territoire de près de 64 % et le retour cumulé du territorial et du national proche de 97 % montrent combien l'activité d'une entreprise régionale de travaux publics dynamise l'économie à l'échelle locale et nationale.

Répartition territoriale des postes de dépenses de l'Entreprise CHARIER :





Grèbe castagneux



Hélianthème des Apennins



Grenouille verte

Des partenariats qui ont du sens

L'Entreprise CHARIER, à travers ses différents métiers, met en place des partenariats avec des associations environnementales, sur les territoires où elle est implantée. Les exemples cités présentent quelques-uns de ces partenariats.

PÔLE DÉCHETS

Sylvain CHERON,
Responsable d'exploitation des sites
de traitement du Secteur Est

Quel partenariat avez-vous sur vos sites ?

Lors de la réponse au dernier marché d'exploitation de trois ISDND¹, en 2013, avec Trivalis (syndicat départemental vendéen), CHARIER DV a travaillé en amont avec l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée (ADEV) pour la réalisation d'un suivi environnemental sur les 3 sites.

PÔLE GRANULATS

Emmanuelle MARTEIL,
Responsable Environnement et Qualité

Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

Sur la carrière de Liré (49), Charier CM a noué, depuis 2002, un partenariat avec le CPIE² Loire Anjou, qui réalise des inventaires naturalistes sur la faune et la flore.

Suivi de l'évolution d'année en année de la population d'Hélianthème des Apennins, fleur protégée : passage de 80 pieds à environ 2 000, en 12 ans.
Proposition d'entretien pour permettre le développement des plantes.

PÔLE ROUTES

Morgan CHEVER,
Direction Environnement et Innovation

Sur l'ancienne sablière des Charrais à La Grigonnais (44), exploitée par CHARIER TP, une convention a été passée en 2006 avec l'association Bretagne Vivante – SEPNB, pour le suivi scientifique et naturaliste du site.

Mise en place d'une zone de protection pour préserver 3 espèces protégées : *Drosera rotundifolia*, *Pilularia globulifera* (protection nationale) et *Exaculum pusillum* (protection régionale).

Avez-vous des exemples d'actions que vous avez mises ou allez mettre en place ?

Nous allons mettre en place une gestion différenciée des espaces verts : retarder les fauches, pour permettre aux plantes de se développer et ainsi favoriser l'arrivée des insectes qui les butinent et assurer le maintien des oiseaux qui se nourrissent de ces insectes.

Nous étudions également l'exportation des végétaux broyés pour garder un sol pauvre, qui est plus favorable à la biodiversité qu'un sol riche en humus, ainsi que l'arrêt des entretiens à proximité des plans d'eau pendant la nidification d'oiseaux.

L'Hélianthème des Apennins étant présente dans une zone où nous souhaitons mettre en place un tapis pour remonter les matériaux depuis le fond de carrière, le CPIE nous a aidés à trouver une solution alternative qui a permis de préserver ces plantes (tapis vertical Flexowell).

Ce site étant devenu une ISDI³, la convention a évolué et Bretagne Vivante a fait des préconisations pour préserver l'équilibre écologique de la zone concernée.

¹ ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

² CPIE : Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement

³ ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes



L'entreprise & L'ENVIRONNEMENT

L'énergie et le recyclage sont encore une fois au cœur de ce chapitre Environnement, car ce sont deux sujets majeurs sur lesquels les entreprises de la construction peuvent avoir une forte influence. Nous poursuivons les actions pour réduire nos consommations d'énergie, par exemple avec le bridage des poids lourds, et nous poursuivons notre développement du recyclage du béton, notamment à La Rochelle où notre plate-forme diversifie ses produits recyclés. Notre investissement dans la certification ISO14001 montre que cette volonté ne se manifeste pas que par des mots : en atteignant 14 sites certifiés en 2014, nous avons plus que doublé le nombre de sites concernés en deux ans.

POURCENTAGE DE VALORISATION DU BIOGAZ	2012	93 %
	2013	94 %
	2014	88 %
TONNAGE DES DÉCHETS INERTES RECYCLÉS	2012	255 000
	2013	250 000
	2014	200 000
TAUX DE RECYCLAGE DANS LES ENROBÉS	2012	7 %
	2013	10 %
	2014	12 %
POURCENTAGE DES CONDUCTEURS FORMÉS À L'ÉCO-CONDUITE (CUMUL DEPUIS 2012)	2012	24 %
	2013	34 %
	2014	42 %
NOMBRE SITES CERTIFIÉS ISO 14 001	2012	6
	2013	9
	2014	14
EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (RAPPORTÉ AU CA CONSOLIDÉ) (en tonnes de CO₂/K€)	2012	202
	2013	190
	2014	197

Quand le déchet devient énergie

Retour sur deux années de valorisation du biogaz de l'Ecosite de la Vraie-Croix

Le 2 janvier 2012, sur la commune de la Vraie-Croix (56), l'Ecosite Croix-Irtelle bascule dans la production d'énergie ! Terminé le brûlage en torchère du biogaz émis par les déchets ultimes stockés dans l'ISDND* : il est désormais valorisé dans une centrale de cogénération en électricité et en chaleur. Voici donc un exemple de transition énergétique, ou comment remplace-t-on une énergie fossile par une énergie renouvelable locale à partir des déchets du territoire : mode d'emploi d'une opération concrète d'économie circulaire...

« Economie circulaire » encore un nouveau concept...

Il s'agit tout simplement de la transition d'une économie linéaire (achat de matières premières et d'énergies fossiles, fabrication de produits et rejet de déchets) à une économie circulaire dans laquelle les déchets redeviennent une ressource réinjectée dans l'industrie. Cela peut se traduire par « achat de matières premières et/ou recyclées et d'énergies, fabrication de produits et valorisation des déchets qui sont réutilisés en matières premières ou en énergies ».

Concrètement, comment ça marche ?

Au départ, il y a les déchets. L'Ecosite en reçoit 100 000 t/an (déchets non dangereux industriels et ménagers), en provenance du Morbihan principalement. Ces déchets sont en partie recyclés (30%) et le solde (déchets ultimes) produit du biogaz qui alimente de gros moteurs à explosion. Ces derniers produisent de l'électricité - réinjectées dans le réseau électrique breton - et de la chaleur. Comme tout moteur, il faut bien les refroidir : la chaleur est récupérée et acheminée, via une canalisation enterrée de 1,7 km de long (réseau chaleur**), à une usine agro-alimentaire qui produit des plats cuisinés : l'usine Soprat. Celle-ci utilise cette énergie thermique dans son process et le lavage, à l'eau chaude, de ses appareils de production. A l'arrivée, il y a donc de l'énergie renouvelable issue des déchets locaux. La boucle est bouclée.

« Ecologie industrielle », qu'est-ce que c'est ?

On oppose souvent écologie et industrie. L'écologie est l'étude du fonctionnement cyclique des écosystèmes naturels, c'est-à-dire les interactions entre des êtres vivants et leur environnement (biologique, géologique, climatique, etc.).

Comment qualifier le rapprochement de deux industriels d'un même territoire qui échangent déchets et énergies dans un environnement social, économique, et concurrentiel ?

Le « système écologique industriel » développé entre l'Ecosite et l'usine Soprat est une illustration concrète de développement économique durable et de transition énergétique locale.

* ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
** financé partiellement par le fonds chaleur ADEME

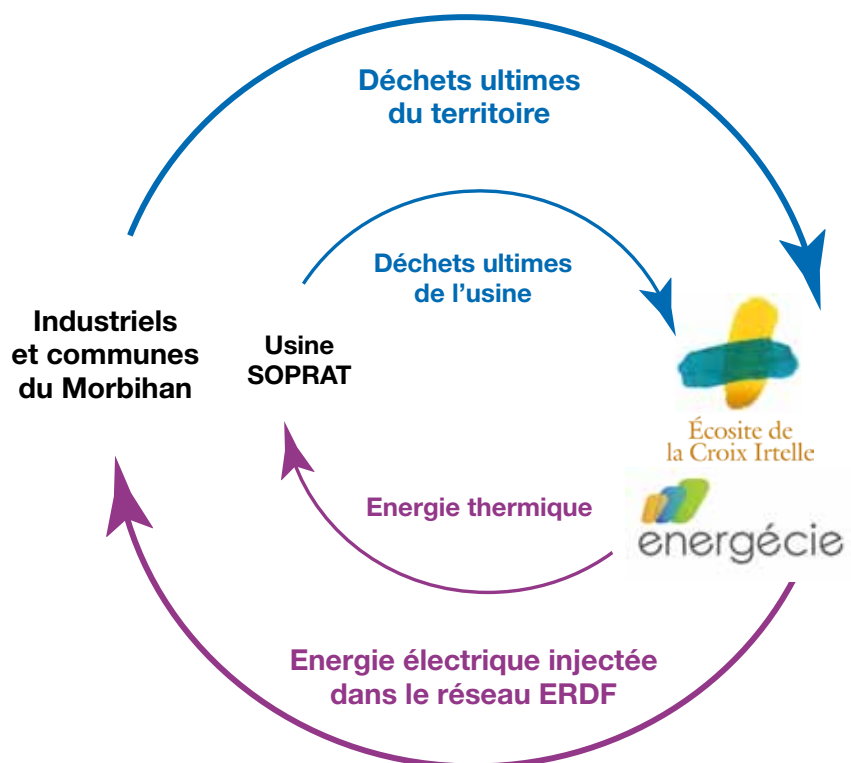
chiffres clés

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ANNUELLE MOYENNE

5 000 MWh
équivalent à la consommation de 6000 habitants.

PRODUCTION DE CHALEUR ANNUELLE MOYENNE (UTILISÉE PAR L'USINE SOPRAT)

5 200 MWh
équivalent à 22 camions citernes de fioul, qui ne sont désormais plus utilisés. C'est également l'équivalent de l'eau chaude utilisée chaque jour pour la douche matinale de 9 000 habitants !



« Nous allons moins vite pour que la planète aille plus loin »



Nous allons moins vite pour que la planète aille plus loin...



Dans la continuité du plan d'actions énergie, lancé en 2012, l'Entreprise CHARIER poursuit sa démarche avec le bridage de ses poids-lourds à 80km/h.

Depuis 2012, l'Entreprise CHARIER a mis en place des actions telles que les formations éco-conduite, les arrêts moteurs temporisés, le suivi des temps de ralenti des matériels, ou encore la mise en réseau de ses stations carburants.

Depuis 2014, l'ensemble de la flotte concernée a été bridée à 80km/h et une campagne de communication a été mise en place avec la pose d'un autocollant à l'arrière des camions.

Effets sur les consommations

Grâce à de nouveaux outils, plus performants, de suivi de ses consommations de carburants, l'Entreprise CHARIER peut désormais valoriser les effets du plan d'actions énergie.

En comparant les consommations de son parc poids-lourds sur deux agences (23 poids-lourds), pour lesquelles l'Entreprise a le plus de recul, une diminution sensible de la consommation de carburants entre 2013 et 2014 a pu être constatée : en moyenne 2,20 litres aux 100 km, représentant une économie de carburants de près de 11.600 litres.

ISO 14001, on ne lâche rien !

L'année 2014 aura vu le périmètre des sites certifiés passer à 14 avec des nouveaux certificats pour :

- deux ISDND* à Sainte-Flaive-des-Loups et Les Pineaux (85),
- une carrière à Chéméré (44),
- deux centrales d'enrobage à La Chapelle Achard (85) et Chéméré (44).

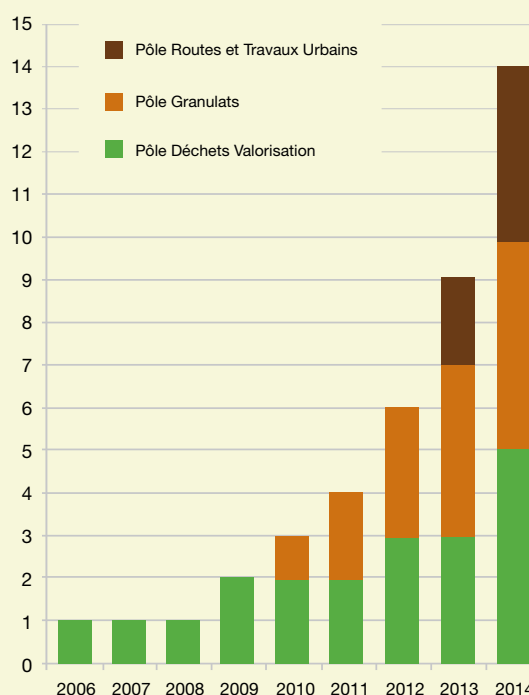
La démarche ISO 14001 mise en place sur nos sites ne se résume pas à une évolution administrative. C'est surtout une évolution des mentalités et une implication plus forte des hommes.

Par exemple, nous avons constaté que nos clients étaient plus réceptifs à nos consignes environnementales sur les sites certifiés et que nos équipes allaient plus loin dans le tri des déchets.

Cette volonté d'amélioration, c'est ce que nous voulons transmettre à chacun.

* ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

Nombre de sites certifiés :





Installations de concassage et criblage du béton de déconstruction pour la production de granulats recyclés

Le recyclage, un atout technique et économique pour les chantiers du BTP

Interview d'Aurélien Mandin



Aurélien Mandin est Chef de secteur de Planète Recyclage, une filiale de l'Entreprise CHARIER. Sur les différentes plates-formes situées à la Rochelle (17), Le Poiré-sur-Vie, Les Magnils Reigniers et Champagné-Marais (85), Planète Recyclage collecte et recycle les déchets de démolition ainsi que le bois

Depuis sa création en 2001, Planète Recyclage recycle les déchets du BTP, pouvez-vous nous en dire plus sur cette activité ?

Les déchets issus des chantiers du bâtiment et des travaux publics représentent en France 254 millions de tonnes produites annuellement au gré des chantiers de construction, déconstruction ou de réhabilitation des ouvrages. On distingue :

- les déchets non dangereux inertes (les briques, le béton, les parpaings, la terre non polluée...),
- les déchets non dangereux non inertes (papier, carton, bois, isolants, métaux,

plastiques...),
- les déchets dangereux (peintures, huiles, amiante...).

Planète Recyclage accueille et transforme les déchets inertes béton sous toutes leurs formes (préfabriqués, banchés...) en les préparant et concassant afin de produire des graves recyclées de différentes granulométries réutilisées en substitution des matériaux de carrières.

Cette valorisation des inertes ne s'effectue pas seulement sur nos plates-formes, nous possédons du matériel mobile qui nous permet d'intervenir directement sur les chantiers de déconstruction ou bien sur des sites de stockage temporaire limitant ainsi le transport des déchets inertes et offrant des matériaux moins chers et plus proches des chantiers.

Vous recyclez de plus en plus, c'est bien. Mais est-ce aussi de mieux en mieux ?

Le recyclage est en plein essor car il apporte un plus technique et économique aux chantiers du BTP. En effet, en contrôlant les matériaux dès leur entrée sur ses sites, Planète Recyclage produit des graves nobles réutilisées par les entreprises locales. Sur le secteur de La Rochelle par exemple, il n'y a pas de carrière de roches « dures » à moins de

trente kilomètres, nos matériaux permettent donc une économie de transport importante ainsi qu'une diminution de l'impact carbone.

« Le recyclage est en plein essor car il apporte un plus technique et économique aux chantiers du BTP. »

Des analyses laboratoires régulières permettent un suivi de la production, assurant à nos clients des matériaux de qualité.

Quel est l'avenir du recyclage des déchets de chantiers ?

Dans le cadre de l'élaboration prochaine des Plans de Prévention et de Gestion des Déchets de chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics, la priorité est donnée à la réduction et à la valorisation des déchets. L'objectif fixé par la loi pour la Transition Energétique est une valorisation de 70 % de ces déchets à l'horizon 2020.

Nous pouvons donc nous attendre à une demande croissante pour la valorisation des inertes ainsi qu'une incitation au réemploi sur les différents chantiers du BTP. Malgré cela, il faut que les donneurs d'ordre soient plus ouverts et plus volontaristes. Les graves recyclées sont des matériaux au moins aussi nobles que les graves de carrières.



Les engagements des 6 directeurs de pôles métiers

en route pour 2015...

Pour structurer la démarche RSE de l'Entreprise CHARIER, ses directeurs de pôles métiers s'engagent pour les cinq années à venir dans des actions prioritaires. Ces engagements feront l'objet d'un suivi particulier, sans toutefois occulter les autres dimensions de la RSE.



Patrick Ruelland, Directeur du Pôle Granulats

Associer le recyclage et l'accueil des inertes à l'exploitation des carrières :

c'est un enjeu majeur pour optimiser le transport, sécuriser la gestion des déchets inertes et donner à la carrière un rôle central dans la construction.

Pour cela, j'engage le pôle Granulats dans un programme de développement des plates-formes de recyclage et des installations de stockage de déchets inertes dans mes principales carrières.

Mon objectif pour 2015 est de mettre en œuvre ce programme sur au moins deux carrières.



Dominique Gallenne, Directeur du Pôle Terrassements, Déconstruction, Désamiantage

Maîtriser et réduire la consommation d'eau sur les chantiers de terrassements :

l'eau joue un rôle crucial dans nos métiers pour assurer la sécurité et maîtriser certaines techniques. Pour autant, sa consommation est un enjeu de société et elle doit être maîtrisée.

J'engage donc mon pôle à mettre en place un suivi et des mesures de réduction des consommations d'eau sur ses chantiers ou sites. En 2015, une entité du pôle effectuera une démarche pilote dans cette direction.



Daniel Houel et Albert Manac'h, Directeurs des Pôles Routes

Développer les techniques alternatives aux enrobés à chaud :

nos développements techniques nous permettent de proposer à nos clients des solutions moins gourmandes en enrobés bitumineux à chaud. Nous souhaitons une attitude encore plus volontariste dans cette direction. Les entités de nos pôles proposeront de plus en plus de variantes en enrobés tièdes, enrobés à froid et en bitume armé routier. Notre engagement pour 2015 est de réaliser au moins un chantier dans chacune de ces techniques.



Sébastien Raimbault, Directeur du Pôle Déchets Valorisation

Développer les partenariats avec les associations environnementales et les chambres d'agriculture :

notre activité de gestion des déchets a besoin d'un lien de confiance fort avec les acteurs du territoire. Créer des partenariats constituera un moyen de mieux faire connaître notre métier, nos valeurs et d'écouter et comprendre les attentes de notre environnement. Mon pôle métier a déjà engagé des actions en ce sens et ils sont constructifs.

Je m'engage à établir au moins deux nouveaux partenariats de ce type en 2015.



Thierry Macé, Directeur du Pôle Génie Civil

Gérer les parcours des hommes et des femmes dans l'entreprise :

je crois beaucoup aux changements de métiers dans les parcours professionnels, qui est source de richesse et d'innovation. En temps de crise, l'entreprise doit plus que jamais se mobiliser pour donner toutes leurs chances à ses salariés. En lien avec la Direction des Ressources Humaines, j'engage donc le pôle Génie Civil dans une réflexion sur la gestion des parcours. Nous établirons en 2015 un programme pilote en ce sens dans une des entités du pôle.

Entreprise CHARIER

Granulats

Terrassements

Routes et travaux urbains

Déchets valorisation

Génie civil et travaux spéciaux



Siège social

87/89, rue Louis Pasteur - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE
Tél. 02 40 17 14 14 - Fax 02 40 90 28 99

www.charier.fr

